

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE

Accord-cadre à bons de commande de fournitures - Seuil > 90 000 € HT

Section 1 : Identification de l'acheteur

Personne publique : **Ville d'ARNOUVILLE, représentée par Monsieur Pascal DOLL, Maire**

Adresse : 15-17 rue Robert Schuman - 95400 ARNOUVILLE

Téléphone : 01.30.11.16.16

Adresse internet : <https://www.arnouville95.fr/>

Siret : 219 500 196 00 130

Groupement d'acheteurs (*) : Oui Non

Si oui, préciser le nom du coordinateur du groupement :

Section 2 : Communication

Moyen d'accès aux documents de la consultation :

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.achatpublic.com/>

En cas de difficulté quant au téléchargement du dossier, le candidat est invité à se rapprocher du support technique : support@achatpublic.com ou - 0 892 23 21 20

Il est fortement conseillé de s'identifier afin d'être informé automatiquement de toute modification apportée au dossier de consultation (D.C.E.) en cours de consultation ou d'éventuelles réponses aux questions pouvant être posées par les candidats.

Identifiant interne de la consultation : **2026-016_MAPA**

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui Non

Mesures assurant la confidentialité et l'accès aux documents mis sur un support autre que le profil d'acheteur (Si non a été coché) : Sans objet

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles (*) : Oui Non

Nom du contact (*) : Service des marchés publics

Adresse mail du contact ajmp@ml.arnouville95.org

N° téléphone du contact : 01 30 11 16 32

Section 3 : Procédure

Type de procédure :

Procédure adaptée ouverte

Procédure adaptée fermée

Procédure formalisée

Techniques d'achat :

- Accord-cadre
- Système d'acquisition dynamique (SAD)
- Catalogue électronique
- Sans objet
- Système de qualification
- Concours
- Enchères électroniques

Procédure de passation :

- La présente consultation est passée suivant une procédure adaptée, en application du Code de la Commande Publique, et notamment ses articles L1111-1, L2113-10, L2123-1 et L2131-1 en sa partie législative et ses articles R2121-1 et suivants, R2123-1 et suivants et R2131-12 en sa partie réglementaire.
- Il s'agit d'un accord-cadre à bons de commande passé conformément aux articles R. 2162-2 et R. 2162-13 à R. 2162-14 du code de la commande publique

Date et heure limites de réception des plis : 10 juillet 2026– 12 h 00

Présentation des offres par catalogue électronique (*) : Exigée Autorisée Interdite

Réduction du nombre de candidats (*) : Oui Non

Nombre maximum de candidats : **sans objet**

En cas de réduction, critères de sélection des candidats admis à présenter une offre : **sans objet**

Possibilité d'attribution sans négociation Oui Non

Les conditions et modalités d'une éventuelle négociation sont définies à l'article 7 du règlement de consultation.

L'acheteur exige la présentation de [variantes](#) (*) : Oui Non

Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) :

- Subséquent
- A bons de commande

La consultation comporte des tranches : OUI NON

Ce dossier comporte des options : OUI NON

Si la réponse est oui, préciser lesquelles :

Ce dossier comporte des variantes : OUI NON

Description de la variante : **sans objet**

Prestations supplémentaires éventuelles : OUI NON

Description des PSE : **sans objet**

Production d'échantillons, de maquettes ou de prototypes : OUI NON

Les modalités de remise des échantillons sont définies à l'article 5.1 du règlement de consultation. Les candidats devront déposer à la Police municipale des échantillons « grandeur nature » d'un modèle de leur collection pour **les articles identifiés en rouge dans le DQE.**

Ces échantillons seront analysés au regard des critères d'appréciation fixés à l'article 6.2 du présent règlement de consultation.

Lieu principal d'exécution du marché : 26 rue Robert Schuman – 95 400 Arnouville

Durée du marché : Le présent accord-cadre est conclu pour une durée de 12 mois à compter de sa date de notification au titulaire et est reconductible tacitement 3 fois pour la même durée, sans pouvoir excéder 4 ans.

Estimation de la valeur hors taxes :

Il s'agit d'un accord-cadre à bons de commande passé conformément aux articles R. 2162-2 et R. 2162-13 à R. 2162-14 du code de la commande publique, où seul le maximum est fixé en valeur sur douze (12) mois :

- Montant minimum annuel : 0 € HT
- Montant maximum annuel : 25 000 € HT

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché (si [marché alloti](#), préciser pour chaque lot dans la description) : Oui Non

Type de [marché réservé](#) :

- Marché réservé à une [entreprise adaptée](#), un [établissement de service d'aide par le travail](#) ou une structure équivalente, employant au moins 50% de travailleurs handicapés
- Marché réservé à une [structure d'insertion par l'activité économique](#) ou structure équivalente, employant au moins 50% de travailleurs défavorisés
- Marché portant exclusivement sur des services sociaux, réservé aux [entreprises de l'économie sociale et solidaire](#) ou structure équivalente
- Sans objet

Section 5 : Lots

Marché alloti (*) : Oui Non

La consultation ne fait pas l'objet d'une décomposition en lots car les prestations sont homogènes et ne peuvent donner lieu à un allotissement.

Conditions de la consultation :

Sans objet.

Section 6 : Informations complémentaires

Visite : Oui Non

Autres informations complémentaires :

Délai de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de remise de l'offre.

Modalités de financement : Budget principal de la Ville.

Modalités de paiement : maximum 30 jours.

Langue pouvant être utilisée dans l'offre ou la candidature : français.

Conditions de la dématérialisation :

Les candidatures et les offres devront être transmises avant le jour et l'heure inscrits sur la première page du règlement de la consultation. L'heure limite retenue pour la réception de la candidature et de l'offre correspondra au dernier octet reçu.

Les candidatures et les offres parvenues après cette date et heure limites par voie dématérialisée seront éliminées sans avoir été lues et le candidat en sera informé.

Pour tous renseignements :

Plateforme dématérialisation : <http://achatpublic.com>

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Cergy Pontoise - 2 - 4 bd de l'Hautil - BP 322 - 95027 CERGY PONTOISE Cedex - Tél. : 01 30 17 34 00 - télécopieur : 01 30 17 34 59 - courriel : greffe.ta-cergy-pontoise@juradm.fr

« Le tribunal administratif de Cergy-pontoise peut également être saisi directement par les personnes physiques et morales par l'intermédiaire de l'application « Télérecours citoyens » (Informations et accès au service disponibles à l'adresse suivante : <https://www.telerecours.fr>) ».

Date d'envoi du présent avis : 16 juin 2026

() Les champs signalés par un astérisque doivent obligatoirement être renseignés.*